

## Vontobel Initiatives

### Factsheet produit

#### Vos objectifs

Vous cherchez un partenaire pour gérer de manière active votre portefeuille avec l'aide d'un expert. Vous souhaitez orienter votre portefeuille sur le moyen ou le long terme et profiter des opportunités du marché. Vous tenez à un échange d'idées actif. La solution doit activement surveiller les risques et vous souhaitez recevoir les informations en temps voulu afin de pouvoir discuter des actions éventuellement nécessaires.

#### Votre solution: Vontobel Initiatives

Avec le mandat Vontobel Initiatives, nous vous aidons activement à investir votre patrimoine conformément à la stratégie de placement définie en commun, en nous focalisant sur le portefeuille global et les différents titres. Outre votre Relationship Manager personnel, vous avez la possibilité d'échanger directement avec un spécialiste en investissements<sup>1</sup>. Nous vous conseillons sur les opportunités du marché pour les différents titres ainsi que sur la structure globale de votre portefeuille. Vous avez accès aux marchés financiers du monde entier. En outre, vous disposez d'une vaste palette de publications de recherche et en matière de placements et des informations les plus récentes sur le marché, vous recevez chaque jour des idées, ce qui vous permet de tout savoir sur les marchés. Votre portefeuille est surveillé en permanence et vous recevez des notifications actives lorsque les prescriptions associées à votre portefeuille ne sont plus respectées.

#### Préférences ESG dans le conseil en placement

##### Pour les clients domiciliés en dehors de l'UE ou de l'EEE<sup>2</sup>

Le mandat est disponible avec une prise en compte plus ou moins stricte des critères ESG.

La préférence ESG pour le **Rendement ajusté au risque** est la norme minimale de Vontobel pour la prise en compte des critères ESG. Les instruments des émetteurs, qui remplissent au moins l'un des critères suivants, ne peuvent pas être recommandés par le Relationship Manager:

- Gestion insuffisante des risques ESG
- Participation à des transactions impliquant des armes controversées
- Violation des normes internationales relatives au droit du travail et aux droits de l'homme

Avec la préférence ESG **Réduction des effets négatifs**, des critères ESG supplémentaires sont pris en compte dans le conseil en placement. Les critères suivants s'ajoutent à ceux pris en compte avec la préférence ESG «Rendement ajusté au risque»:

- Participation à des transactions impliquant des armes conventionnelles
- Participation à des transactions impliquant du tabac
- Participation à des transactions impliquant du charbon thermique
- Participation à des transactions impliquant des combustibles fossiles
- Empreinte carbone
- Alignement sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris

Des critères encore plus larges sont pris en compte avec le choix de la préférence ESG **Contributions positives**. Dans ce cas, les émetteurs doivent en outre remplir le critère selon lequel une part minimale des revenus provient de produits ou de services alignés sur les Objectifs de développement durable de l'ONU. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet: [vontobel.com/wm-esg-pref](https://vontobel.com/wm-esg-pref).

<sup>1</sup> à partir d'un volume d'investissement de CHF 2 millions ou son équivalent en devise étrangère

<sup>2</sup> Les préférences ESG sont définies pour les clients domiciliés en dehors de l'UE et de l'EEE dans la brochure «Un investissement durable basé sur vos préférences ESG». Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE, cela correspond aux préférences en matière de durabilité, conformément aux options concernées pour ces clients, telles que décrites dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE». La référence aux préférences ESG et aux critères ESG dans les présentes informations produit est considérée comme une référence aux préférences de durabilité ou aux critères de durabilité pour les clients domiciliés dans l'UE ou l'EEE.

**Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE<sup>3</sup>**

Les clients domiciliés dans l'UE ou l'EEE peuvent définir des préférences en matière de durabilité conformément à la «Directive MiFID II de l'UE» élargie et les prendre en compte dans leur conseil en investissement. Dans tous les cas, Vontobel intègre des considérations relatives aux critères ESG dans ses activités de recherche et de conseil en matière d'investissement, compte tenu de leur impact potentiel sur le profil risque/rendement à long terme d'un investissement. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: [vontobel.com/mifid](https://vontobel.com/mifid).

**Description du produit**

Produit	Solution de conseil pour une gestion active et concertée de votre portefeuille
Stratégies de placement	Conservateur, Equilibre, Croissance, Dynamique
Monnaies de placement	CHF, EUR et USD
Univers de placement	Marchés financiers mondiaux
Modèle tarifaire	Commission forfaitaire, courtage

**Caractéristiques du produit**

- Soutien actif à la gestion de votre portefeuille, à l'échelle du portefeuille et des différents titres
- Relationship Manager personnel, expert en placements, et possibilité d'échanger directement avec des spécialistes en investissements
- Idées de placement personnalisées et recommandations actives d'opportunités à l'échelle des titres
- Accès aux marchés financiers mondiaux et traitement efficace des transactions
- Vaste palette de publications de recherche et en matière de placements
- Accès aux dernières informations du marché et idées quotidiennes
- Surveillance continue du risque de portefeuille et notifications actives

**Opportunités**

- Revenus supplémentaires possibles grâce à l'analyse des titres individuels et à la gestion active
- Gains possibles sur le capital investi
- Appréciation possible des placements en fonction de l'évolution du marché, des secteurs et des entreprises

**Risques**

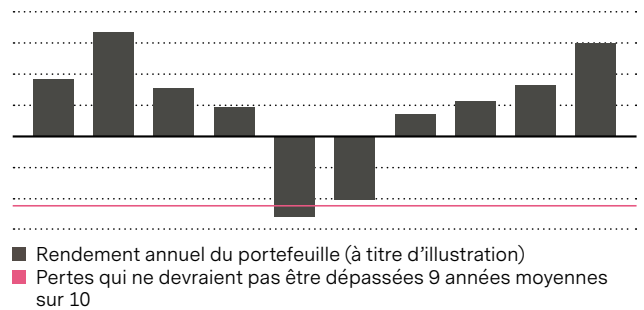
- Aucune garantie de succès liée aux analyses de valeur individuelles et à la gestion active
- La valeur de la part peut tomber sous son prix d'achat
- Des fluctuations de cours liées aux marchés, aux secteurs et aux entreprises sont possibles

**Risque de portefeuille**

Si vous investissez sur le marché des capitaux, vous escomptez des rendements supplémentaires et prenez des risques en conséquence. Le niveau de risque qui vous convient dépend de votre situation, de vos besoins et de votre horizon d'investissement.

Nous évaluons votre risque de portefeuille à l'aide de l'approche «value at risk». Ce pourcentage indique les pertes que vous ne dépasserez pas avec votre portefeuille neuf années moyennes sur dix<sup>4</sup>. En moyenne, vos pertes peuvent être supérieures à la valeur indiquée tous les dix ans.

Dans le cadre de notre processus de conseil, nous surveillons que votre risque de portefeuille correspond à la plage de risque définie dans la stratégie de placement. En cas d'écart, nous vous prévenons et nous vous soumettons des propositions pour ramener votre portefeuille dans la fourchette de risque optimale pour vous.

**Mise en évidence de la «value at risk»****Horizon d'investissement**

L'horizon d'investissement désigne la durée pendant laquelle vous souhaitez immobiliser votre argent dans un placement particulier. Pour les placements risqués, nous recommandons en principe un horizon plus long, afin de compenser les fluctuations du marché.

<sup>3</sup> Les préférences ESG sont définies pour les clients domiciliés en dehors de l'UE et de l'EEE dans la brochure «Un investissement durable basé sur vos préférences ESG». Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE, cela correspond aux préférences en matière de durabilité, conformément aux options concernées pour ces clients, telles que décrites dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE». La référence aux préférences ESG et aux critères ESG dans les présentes informations produit est considérée comme une référence aux préférences de durabilité ou aux critères de durabilité pour les clients domiciliés dans l'UE ou l'EEE.

<sup>4</sup> Nos calculs reposent sur une probabilité de 90% et une durée de détention d'une année.

**Stratégie de placement: Conservateur****OBJECTIF DE PLACEMENT**

L'objectif est une augmentation modérée mais continue de la fortune; des risques minimes dus à de légères fluctuations de valeur sont encourus.

**HORIZON D'INVESTISSEMENT**

Nous recommandons un horizon de placement de deux ans ou plus.

**RISQUE DE PORTEFEUILLE**

Au sein de la stratégie de placement Conservateur, votre portefeuille ne devrait pas dépasser la valeur de risque de 10%.

**POTENTIEL DE****RENDEMENT FAIBLE**

Préservation de la valeur	Génération de revenus	Équilibre entre revenus et croissance du capital	Croissance du capital
---------------------------	-----------------------	--	-----------------------

**POTENTIEL DE****RENDEMENT ÉLEVÉ****IMMOBILISÉ À COURT TERME**

< 2 ans	2-5 ans	5-8 ans	8-10 ans	> 10 ans
---------	---------	---------	----------	----------

**IMMOBILISÉ À LONG TERME****RISQUE FAIBLE**

faible	modéré	moyen	élevé	très élevé
--------	--------	-------	-------	------------

**RISQUE ÉLEVÉ****Stratégie de placement: Équilibré****OBJECTIF DE PLACEMENT**

L'objectif est une augmentation de la fortune à moyen terme, des fluctuations de valeur modérées à moyennes étant possibles.

**HORIZON D'INVESTISSEMENT**

Nous recommandons un horizon de placement de cinq ans ou plus.

**RISQUE DE PORTEFEUILLE**

Au sein de la stratégie de placement Équilibré, votre portefeuille ne devrait pas dépasser la valeur de risque de 20%.

**POTENTIEL DE****RENDEMENT FAIBLE**

Préservation de la valeur	Génération de revenus	Équilibre entre revenus et croissance du capital	Croissance du capital
---------------------------	-----------------------	--	-----------------------

**POTENTIEL DE****RENDEMENT ÉLEVÉ****IMMOBILISÉ À COURT TERME**

< 2 ans	2-5 ans	5-8 ans	8-10 ans	> 10 ans
---------	---------	---------	----------	----------

**IMMOBILISÉ À LONG TERME****RISQUE FAIBLE**

faible	modéré	moyen	élevé	très élevé
--------	--------	-------	-------	------------

**RISQUE ÉLEVÉ****Stratégie de placement: Croissance****OBJECTIF DE PLACEMENT**

L'objectif est une augmentation de la fortune à long terme; certains risques de portefeuille peuvent entraîner de fortes fluctuations de valeur.

**HORIZON D'INVESTISSEMENT**

Nous recommandons un horizon de placement de huit ans ou plus.

**RISQUE DE PORTEFEUILLE**

Au sein de la stratégie de placement Croissance, votre portefeuille ne devrait pas dépasser la valeur de risque de 30%.

**POTENTIEL DE****RENDEMENT FAIBLE**

Préservation de la valeur	Génération de revenus	Équilibre entre revenus et croissance du capital	Croissance du capital
---------------------------	-----------------------	--	-----------------------

**POTENTIEL DE****RENDEMENT ÉLEVÉ****IMMOBILISÉ À COURT TERME**

< 2 ans	2-5 ans	5-8 ans	8-10 ans	> 10 ans
---------	---------	---------	----------	----------

**IMMOBILISÉ À LONG TERME****RISQUE FAIBLE**

faible	modéré	moyen	élevé	très élevé
--------	--------	-------	-------	------------

**RISQUE ÉLEVÉ****Stratégie de placement: Dynamique****OBJECTIF DE PLACEMENT**

L'objectif est une augmentation de la fortune à long terme; certains risques pouvant entraîner de très fortes fluctuations de valeur sont encourus.

**HORIZON D'INVESTISSEMENT**

Nous recommandons un horizon de placement de dix ans ou plus.

**RISQUE DE PORTEFEUILLE**

Dans le cadre de la stratégie Dynamique, votre portefeuille ne devrait pas dépasser une «value at risk» de 50%.

**POTENTIEL DE****RENDEMENT FAIBLE**

Préservation de la valeur	Génération de revenus	Équilibre entre revenus et croissance du capital	Croissance du capital
---------------------------	-----------------------	--	-----------------------

**POTENTIEL DE****RENDEMENT ÉLEVÉ****IMMOBILISÉ À COURT TERME**

< 2 ans	2-5 ans	5-8 ans	8-10 ans	> 10 ans
---------	---------	---------	----------	----------

**IMMOBILISÉ À LONG TERME****RISQUE FAIBLE**

faible	modéré	moyen	élevé	très élevé
--------	--------	-------	-------	------------

**RISQUE ÉLEVÉ**

**Pertinence des investissements**

Cette publication est destinée à une diffusion générale. Elle ne fait partie d'aucune offre ou recommandation et ne tient pas compte de vos connaissances, de votre expérience et de votre situation personnelle qui sont des informations nécessaires pour un conseil d'investissement personnel.

**Informations juridiques**

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse, et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournissons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base. Cette publication ne constitue ni une invitation, ni une offre, ni une recommandation à solliciter une prestation ou un produit, à acheter ou vendre un placement ou à conclure une autre transaction. Les données contenues dans la présente publication ne représentent pas un conseil de placement ou une analyse financière. Elles sont exclusivement fournies à titre d'information et ne satisfont donc pas aux exigences légales en matière de garantie de l'impartialité de l'analyse financière. Les informations et points de vue contenus dans cette publication sont fournis exclusivement à des fins d'information et de marketing et ne tiennent pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins individuels. La fourniture des prestations et des produits présentés dans cette publication est régie exclusivement par les stipulations du contrat conclu avec l'investisseur. La Banque Vontobel SA ne donne aucune garantie quant à la fiabilité et à l'exhaustivité des informations communiquées dans cette publication et décline toute responsabilité pour les pertes susceptibles de résulter de leur utilisation. La teneur, la portée et les prix des prestations et des produits présentés dans cette publication peuvent différer d'un pays à l'autre et être modifiés à tout moment sans préavis. Certaines prestations et certains produits ne sont pas proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel, et peuvent en outre être soumis dans certains pays à des restrictions légales. Les informations sur l'allocation des actifs et la répartition monétaire sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. Des divergences peuvent en outre apparaître d'un portefeuille à l'autre. Avant toute décision de placement ou toute décision de recourir aux prestations ou aux produits présentés dans cette publication, il incombe à l'investisseur de vérifier leur adéquation au regard de sa situation particulière et d'en analyser de manière indépendante (le cas échéant avec ses conseillers professionnels) les risques particuliers (risques de perte, risques de change) ainsi que les conséquences réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact en termes de crédit. Le traitement fiscal des prestations et des produits présentés dans cette publication dépend des circonstances et est susceptible d'évoluer à l'avenir. La Banque Vontobel SA ne peut garantir que les décisions de placement prises et/ou les investissements effectués en relation avec les prestations ou les produits présentés dans cette publication tiennent dûment compte de la situation fiscale particulière de l'investisseur; elle décline toute responsabilité quant au traitement fiscal des valeurs patrimoniales ou des revenus en résultant. En outre, la Banque Vontobel SA s'abstient de toute recommandation quant au caractère approprié des prestations et des produits présentés dans cette publication pour certains investisseurs, et ne donne aucune garantie quant à leur performance future. Les investisseurs doivent savoir que tous les placements comportent un certain risque et que les placements peuvent subir des pertes de valeur soudaines et considérables. La Banque Vontobel SA attire expressément l'attention des investisseurs sur ces risques, qui peuvent être considérables. Ce produit n'est destiné qu'aux investisseurs qui comprennent et assument sciemment les risques y afférents. En cas d'illiquidité du marché des valeurs mobilières, il peut arriver que la valeur de certains produits de placement ne soit pas immédiatement réalisable. À la liquidation des titres, il se peut que les investisseurs récupèrent moins que ce qu'ils ont placé. Les placements en monnaies étrangères sont soumis à des fluctuations de change. Les placements sur les marchés émergents sont en outre soumis à certains risques particuliers voire accrus. De ce fait, il est parfois difficile de quantifier la valeur d'un placement et les risques auxquels les investisseurs sont exposés.